

Responsables scientifiques : Sonia Desmoulin-Canselier & Véronique Rachet-Darfeuille

Des logiciels à tout faire?

Les algorithmes d'aide à la décision en matières médicale et judiciaire

29 mars 2017

Maison de l'avocat 25 rue La Noue Bras de Fer 9h-17h – Nantes

Des logiciels à tout faire?

Les algorithmes d'aide à la décision en matières médicale et judiciaire

Les logiciels peuvent-ils vraiment tout faire ? Calculer les risques d'apparition d'une pathologie ? Prédire la récidive ? Comment peuvent-ils aider à prendre des décisions ? En les simplifiant ou en les optimisant ? Amènent-ils à sortir des routines qui appauvrissent la réflexion ou en établissent-ils de nouvelles ? En matière médicale, des systèmes experts sont déjà disponibles pour aider les praticiens à déterminer la meilleure piste thérapeutique. En matière judiciaire, les offres de prestation de service pour améliorer le traitement des données juridiques, voire pour prédire les risques de décision défavorable, se multiplient. Si certains logiciels sont présentés comme de véritables intelligences artificielles, de nombreux algorithmes offrent plus simplement une formalisation des informations, une modélisation du raisonnement ou un croisement de bases de données en temps réel. Comment saisir la diversité de ces outils ? Comment sont-ils conçus et pour quelles fonctionnalités ? Quelles considérations extramédicales ou extra-juridiques entrent en jeu ? Quelles transformations des métiers médicaux et juridiques opèrent-ils ?

9h00 - Accueil café

9h15 - Introduction à la journée

Stéphane Tirard - Responsable scientifique DataSanté Jean-René Kerloc'h - Bâtonnier de l'Ordre des avocats Sonia Desmoulin-Canselier - CR CNRS, UMR 9297, Univ. Nantes Véronique Rachet-Darfeuille - Avocate, barreau de Nantes

Session 1 – Les algorithmes d'aide à la décision en matière médicale

09h30 - « L'illusion de la preuve »

Aurore Armand - Dr Med. Urgences CHU Angers, co-responsable du Comité d'éthique au CHU Angers

10h00 - « Dr Watson, Mon e-médecin? »

Jean-Christophe Mestres - Architecte des systèmes d'information de Santé et Sciences du Vivant. IBM

10 h15 - « L'intelligence artificielle au service du raisonnement expert :

aide à la décision ou uberisation? »

Denis Pierre - Président Khresterion

10h30 - Pause café

10h45 - 11h45 : Table ronde

présidée par Patricia Lemarchand - PU-PH, Pr Biologie cellulaire, Univ. Nantes
Philippe Bizouarn - Dr Med., Dr Phil., CHU Nantes
Julien Verchere - Dr Med., CHU Angers, responsable Congrès S2CA
Thomas Bammert - Dr Med., généraliste libéral
Daniel Duveau - PU-PH émérite CHU Nantes, ancien expert judiciaire

12h30 - Pause déjeuner

Session 2 - Les algorithmes d'aide à la décision en matière judiciaire

- 14h00 « L'intelligence artificielle et la quantification du risque judiciaire »
 Jacques Lévy Véhel DR INRIA, co-fondateur de Case Law Analytics
 Jérôme Dupré Magistrat en disponibilité, co-fondateur de Case Law Analytics
- 14h30 « La rationalité algorithmique et le jugement » Antoinette Rouvroy - *CR FRS-FNRS, CRIDS, Univ. Namur*

15h00 - 16h00 : Table ronde

présidée par Hélène Péroz - Pr Droit, Univ. Nantes Isabelle Lecoq-Caron - Magistrate, vice-pres. TGI Nantes Loïc Cabioch - Avocat pénaliste, barreau de Nantes

16h30 - Synthèse : Sonia Desmoulin-Canselier - CR CNRS, UMR 9297, Univ. Nantes





Maison de l'avocat 25 rue La Noue Bras de Fer 9h-17h – Nantes

Depuis la gare SNCF, sortie Nord :
 Tramway Ligne 1, Direction « François Mitterrand »
 ou « Jamet » > Arrêt Chantiers Navals.
 Puis 500m à pied.

 Informations et inscription: karine.lejeune@univ-nantes.fr https://bigdatamed.hypotheses.org/











